

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quinze, le 27 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 avril 2015

PRÉSENTS :

Titulaires :

Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Denise GIROU représente Bertrand CAGNIART, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Annie MARTY représente Jean-Marie SALVETAT, Philippe VIEILLEFOSSE représente Claude MALAURIE, Pierre VITREBERT représente Alexandra DUMAS, Jean-Claude COSSART représente Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD, Marc CHAPON représente Laurent MONTEIL.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Bernard DURAND, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Vote des taux de TEOM pour le Terrassonnais

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'arrêter les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2015 pour le SIRTOM de la région de Brive.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ARRETE les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2015 comme suit :

Communes pour lesquelles la communauté de communes perçoit la taxe en lieu et place du SIRTOM :

	Bases 2015 provisoires	Produit attendu 2015	taux 2015	taux 2014	Variation
LA CASSAGNE	137 235	12 576	9,16%	10,99%	-16,65%
CHATRES	145 908	13 275	9,10%	11,09%	-17,94%
CHAVAGNAC	246 274	25 782	10,47%	12,90%	-18,84%
CONDAT-SUR-VEZERE	676 417	64 420	9,52%	11,55%	-17,58%
LADORNAC	255 145	30 114	11,80%	14,41%	-18,11%
LA FEUILLADE	522 346	53 241	10,19%	12,56%	-18,87%
GREZES	135 322	14 114	10,43%	12,51%	-16,63%
PAZAYAC	570 538	60 368	10,58%	12,86%	-17,73%
SAINT-RABIER	408 480	41 712	10,21%	12,47%	-18,12%
TERRASSON-LAVILLEDIEU	5 413 624	444 513	8,21%	10,14%	-19,03%

Communes pour lesquelles la collectivité a institué la taxe :

	Bases 2015 provisoires	Produit attendu 2015	taux 2015	Taux 2014	Variation
BEAUREGARD	515 079	45 340	8,80%	9,64%	-8,71%
COLY	245 590	20 494	8,34%	8,20%	1,71%
PEYRIGNAC	375 460	39 910	10,63%	10,43%	1,92%
VILLAC	228 675	20 459	8,95%	11,62%	-22,98%

- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 28/04/2015.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20150427-DE2015042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2015